

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1) OBJET, DATE ET DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Barre des Cévennes.

Cette enquête publique aura lieu du samedi 29 mars 2025 à 9h30 au mardi 29 avril 2025 à 12h00, soit une durée de 32 jours sous la responsabilité du Maire, M. François ROUVEYROL, à qui des informations peuvent être demandées.

Les objectifs poursuivis par l'élaboration du PLU de Barre des Cévennes sont de :

- Permettre le maintien des habitants sur la commune à la fois en ce qui concerne les espaces nécessaires à leur activité et à leur logement ainsi que l'accueil de nouveaux habitants pour pérenniser, développer de nouveaux services publics et de nouvelles activités (artisanat...);
- Redensifier le bourg en permettant l'installation d'habitants par la réhabilitation du patrimoine et la mise à disposition de jardins familiaux / partagés ;
- Assurer un développement urbain organisé et respectueux de l'existant notamment au regard des enjeux paysagers et patrimoniaux ;
- Adapter le parc de logements en diversifiant les typologies de logement ;
- Préserver l'environnement local, ses paysages et sa biodiversité ;
- Préserver les terres agricoles.

2) DECISION ADOPTEE AU TERME DE L'ENQUETE PUBLIQUE :

A l'issue de l'enquête, le PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire, sont approuvés par le conseil municipal.

3) NOM ET QUALITE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :

Monsieur Georges WINCKLER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nîmes par décision n°E25000008/48 en date du 24 janvier 2025.

4) CONSULTATION DU DOSSIER DE L'ENQUETE ET DU REGISTRE

Le dossier de l'enquête (comprenant notamment le PLU et son évaluation environnementale, ainsi que les différents avis recueillis dans le cadre de la procédure) et le registre peuvent être consultés dès le début de l'enquête publique :

- En mairie de Barre des Cévennes, sise au 29 Grand Rue, sur support papier et sur un poste informatique, du 29 mars 2025 au 29 avril 2025 les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 12h00, sauf éventuels jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles ;
- Sur le site internet de la commune : <https://barredescevennes.fr/plu-enquete-publique/>

5) TRANSMISSION DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

Les observations et propositions pourront être transmises :

- sur le registre d'enquête ;
- par voie postale à : M. le commissaire enquêteur – 29 grand rue 48400 Barre des Cévennes ;
- par e-mail à plu.barres@gmail.com en précisant dans l'objet de l'e-mail qu'il est relatif à l'enquête publique.

6) PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la salle polyvalente de Barre des Cévennes :

- le samedi 29 mars 2025 de 9h30 à 12h30 ;
- le mardi 1er avril 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi 10 avril 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 29 avril 2025 de 9h00 à 12h00 ;

7) MISE A DISPOSITION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la Préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.